

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 41

Artikel: Le cabaret vaudois
Autor: Caze, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206343>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

« SON » VILLAGE

DE l'un des délicieux croquis que donne Philippe Monnier au *Journal de Genève*, nous détachons ces lignes :

«... Je pense que chaque homme possède ici bas, dans son rêve ou dans son souvenir, un village qui est à lui. Il y a vécu ou il y a passé. Il en garde à tout jamais l'image. Ce petit village qui est le sien, lui fut la révélation de l'univers champêtre, et les accents les plus émus des poètes, les pages les plus magnifiques des auteurs, les toiles les plus merveilleuses des vieux maîtres, toutes les bucoliques et toutes les pastorales, il les rapporte à ce cadre ingénue qui se pare de leur grâce, s'ennoblit de leur style et resplendit de leur splendeur. C'est là qu'il a vu naître le printemps et l'immortelle jeunesse de la saison divine se récuelle pour lui au bord des simples routes qu'il a suivies, des humbles bois qu'il a courus, des fontaines familiaires dont il a surpris le murmure. Ce petit village qui est le sien, lui est la vie aux champs, la campagne, toute la nature infinie qui a toujours rempli la religion des hommes ; il la limite à ses ombrages, à ses forêts, à ses eaux, à ce spectacle domestique et lointain dont il sait les moindres nuances, les moments les plus furtifs ; et il est ainsi fait qu'il ne peut la comprendre que par lui. Ce petit village qui est le sien, où qu'il soit, loin, très loin, dans les villes, dans les théâtres, parmi les sociétés, sur l'agora, sur la tribune ou sur la scène, toujours la chère vision l'en accompagne. Il l'aperçoit quand il ferme les yeux. Ses toits fument, ses feuilles tremblent, les bêtes rentrent de l'abreuvoir ; la neige s'amonceille ou le soleil s'étale ; les choses se ressemblent, elles se continuent ; tout est si calme. Et dans la fuite éternelle des sensations et des idées, dans le tableau changeant, mouvant, précipité de la vie successive, apparaît un point fixe, stable, où jeter l'ancre de son esprit, apaiser l'inquiétude de son désir, guérir le tourment de son mal. C'est là qu'il a poussé ses racines, et c'est là qu'il voudrait chercher son repos. »

Mais Philippe Monnier, remarquez-le — il le dit d'ailleurs dans les lignes qui précèdent celles-ci — contrairement à la manie de tant d'autres écrivains, se garde bien de donner le nom de *son* village ou tout autre indication qui pourrait mettre les curieux sur la piste. Il a bien trop peur, et avec raison, des constructeurs de *palaces* et des créateurs de stations à la mode.

Les temps sont durs. — Une dame patronesse va solliciter la charité d'une de ses amies, très riche, mais très avare.

La dame, après un moment d'embarras :

— Vous me voyez désolée de vous refuser, lui dit-elle ; mais il m'est impossible de faire autrement... je pars ce soir pour Nice !

Requête. — La jeune Henriette, qui est depuis peu en pension, écrivait l'autre jour à sa marraine :

« Dimanche, en venant me voir, apporte-moi deux livres : un de lectures récréatives et l'autre de chocolat praliné. »

ON CALONNIER A L'ÈTRA

NOUTRÈ sordà — dài crâno corps, allâ pî ! — sant revagnâ de lau camp dâi truffe de la part de veint dau canton. Lau fenne, à cein que diant lè dzein, l'ant ètâ conteinte de lè revère ein boun ètâ, min de bré trossâ, min de piâute d'épenailly, einfin que ! avoué ti lau bon meimbro. L'ant fotu bas tot le fournimeint et l'ant reprâ lè corne de lau tsérif quemet se lè z'avant jamé z'on z'u poussâ. Respect por leu !

Ao dzo de vouâ, lè sordat gardant avoué leu lau sat, lau fusî, lau baïonetta, lau palace et tot lo bataclian ; na pas, dein lè z'autre jâzdo, faillai tot reduire pè lè z'arsenal tant qu'ao camp de l'an que vint. Ein apri, l'ant permet ai sordat de tot preindre pè l'ottô.

L'annâie iò l'ant cein décidâ, lâi avâi pè Mollie-Derbion on certain Dzerefiet, asse grand qu'on dzo sem pan et asse chet qu'on mandzo de vilhio fochâo. N'avâi pas pu venî on bocon peinsu por cein que l'êtâi bin prau à l'ètra pè son ottô. Peinsâ-vô vâi : n'avâi rein qu'on petit pâilo de houit pî ao carrâ, iò lâi avâi on petit tsé à bré, on sat de truffe, on goumo à lisé, on petit fornaset de fè, quaque rebibe, dau dé, on tsiron de recor, quaque z'écouvette, onna tchivra et on lhi jô sa mère droumessâi à la tita et lî ào pî. Tot cein dein lo mîmo pâilo, que payive cinq francs pè mât, que l'êtâi bon martsî po reduire tot ellu butin.

Adan vaiteé que quand l'a fallu allâ passâ la vesita po lo militero, mon Dzerefiet n'a-te pas ètâ rekrutâ dein lè calonnier. L'êtâi prau grand por cein, n'è pas l'embarras. Quand rarreve à l'ottô, ie dit dinse et dinse à sa mère, que l'êtâi bon po sordat, po calonnier, et que justameint lo commandant lau z'avâi de que du sti an lè militero l'arant à gardâ tot lau fournimeint et ne pas lo reinvouy pè l'arsenal.

Quand l'ouï cein, la mère ne fâ ni ion, ni dou : ie rajuste on bocon sa crêpina, sè vîte avoué on autre gredon et pu via vè lo commandant :

— Que lâi a-t-e ? que lâi fâ stisse.

— Que lâi a-t que repond la villie, vigno vdere, commandant, que lâi a pas moyan que mon valet sâi calonnier : no sein tant petitement lodzî tsî no, qu'on ne sarâi pas fotu de lâi betâ oncora lo canon.

MARC A LOUIS.

Inmanquable. — Un professeur de gymnastique vantait les avantages de son art et assurait que pour la santé rien ne vaut le trapèze.

— Bah ! réplique son interlocuteur, ce ne sont là que des bêtises.

— Comment, que des bêtises ! fait le professeur indigné.

— Certainement, voyez nos ancêtres ; ils n'en faisaient pas tant de gymnastique.

Alors, le professeur avec un dédain écrasant :

— Mais aussi ils sont morts, ceux-là.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En temps d'élections. — Un candidat monte à la tribune pour parler à l'assemblée électorale :

Citoyens...

Erôeu formidablement, le pauvre orateur ne peut parvenir à se faire entendre.

Tout à coup, au fond de la salle un auditeur s'erie :

— Pas étonnant qu'avec une voix pareille il demande celle des autres.

LE CABARET VAUDOIS

ALLEZ chez maître Joseph-Pierre
Pour boire du vrai vin vaudois.

Allez chez maître Joseph-Pierre.
A la porte est un banc de pierre ;
La maison se nomme : *A la Croix*.
Allez chez maître Joseph-Pierre
Pour boire du vrai vin vaudois.

A Moudon, à Bex, à Lausanne,
On ne boit pas de vin meilleur.
Là, le buveur est un profane.
A Moudon, à Bex, à Lausanne,
On ne boit que de la tisane.
Me prenez-vous pour un railleur ?
A Moudon, à Bex, à Lausanne,
On ne boit pas de vin meilleur.

Maître Joseph-Pierre a des caves
Qui dérident les plus bourrus,
Chez lui, les seuls tonneaux sont graves.
Maître Joseph-Pierre a des caves !...
Les vieux châteaux des vieux burgraves
Sont bien plus jeunes que ses crus.
Maître Joseph-Pierre a des caves
Qui dérident les plus bourrus.

Maître Joseph-Pierre est très digne :
C'est un des plus gros vignerons
Dont le Léman baigne la vigne.
Maître Joseph-Pierre est très digne !
Nul autre mieux que lui n'aligne
Les pots devant les bons lurons.
Maître Joseph-Pierre est très digne ;
C'est un des plus gros vignerons.

Les pots se vident bien et vite
Et l'Yvorne chauffe le cœur.
La Croix est un excellent gîte,
Les pots s'y vident bien et vite.
Quelle gaîté ! Tout nous invite
A dire une chanson en choeur.
Les pots se vident bien et vite
Et l'Yvorne chauffe le cœur.

Nous chanterons — ne vous déplaise —
La gloire du pays de Vaud.
Pour mettre Neuchâtel à l'aise,
Nous chanterons — ne vous déplaise —
Le Cortaillod et le Saint-Blaise,
Et nous en boirons comme il faut.
Nous chanterons — ne vous déplaise —
La gloire du pays de Vaud.

Il n'est point d'heure pour les braves :
Notre hôte est des plus indulgents.
La soif ne connaît pas d'entraves,
Il n'est point d'heure pour les braves.
Pourquoi Pierre a-t-il dans ses caves
De quoi guérir les pauvres gens ?
Il n'est point d'heure pour les braves ;
Notre hôte est des plus indulgents.

Le dimanche, au clair de la lune,
Pierre laisse boire au verger
Les amoureux de blonde ou brune,
Le dimanche, au clair de la lune,
Chacun, aidé de sa chacune,
Vient guetter l'heure du berger.
Le dimanche, au clair de la lune,
Pierre laisse boire au verger.

Le verger est tout plein de roses,
Mais personne ne touche aux fleurs.
On parle de fort bonnes choses.

Le verger est tout plein de roses
Dont les épines seraient causes
De gros chagrins et de longs pleurs.
Le verger est tout plein de roses,
Mais personne ne touche aux fleurs.

Vous le voyez : tout est en règle
Chez maître Pierre, de la *Croix*.
Bourgeois de Vevey, bourgeois d'Aigle,
Vous le voyez : tout est en règle.
Chez maître Pierre, on est espiaillé,
Ce n'est pas un grand mal, je crois.
Vous le voyez : tout est en règle
Chez maître Pierre, de la *Croix*.

ROBERT CAZE.

La seconde nature.

On lit dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* : « Un propriétaire de Neuchâtel avait, il y a quelque temps, acheté un cheval appartenant à un laitier des environs de la ville. C'était une magnifique bête marchant à une belle allure, et son nouveau propriétaire, commodément assis dans la voiture que l'animal entraînait à toute vitesse, se félicitait de son achat.

Mais tout à coup le cheval s'arrête et ne veut plus avancer : menaces du conducteur, coups de fouet, rien n'y fait.

Désespéré et croyant cette fois avoir eu son « enrossée », comme disent les marchands de chevaux, l'acquéreur descend de voiture et sans y prendre garde, du manche de son fouet remue l'eau d'une petite fontaine se trouvant là. Puis il remonte dans sa voiture et l'ancien cheval du laitier, sans même avoir reçu l'ordre, reprend son trot, aussi léger qu'auparavant. »

LE CONTEUR A « LA GRAND'-

MÈRE QU'IL SAIT

Vous avez dû, Madame, être fort étonnée de ne pas trouver, samedi dernier, la réponse promise. N'oubliez point que le *Conteur* est vaudois dans l'âme ; donc il a toujours « bien le temps ». Du reste, voici.

La parole est en premier lieu à Monsieur V. F. — car c'est un monsieur et non une dame, comme vous le pensez.

*

V. F. — Votre mémoire, aimable grand'mère, est excellente. J'avais oublié l'histoires du thé dévot. Vous me la rappelez en y découvrant de bien noires intentions. Je ne me savais pas si méchant que cela ; mais on apprend tous les jours quelque chose.

Savez-vous ce que vous devriez faire pour prendre votre revanche ? ce serait d'écrire ce que votre pensée, « vibrante d'indignation », vous suggérait : un article où vous diriez leur fait à ces « claquements de la langue contre le palais propres aux dégustateurs de vins de marque ». Il y aurait là matière à un croquis savoureux et coloré ; ne le pensez-vous pas ?

Seulement, me permettrez-vous une petite remarque : il n'y a pas que les amis des grands crus dont la langue claque contre le palais ; ce signe de contentement s'observe tout autant chez les plus modestes consommateurs, chez l'ouvrier, le charretier, le vigneron, le bûcheron, chez tous ceux qui boivent frais, même d'un tout petit vin, quand ils l'ont bien gagné par leur labeur. Voilà qui va alimenter votre article, et le corser, quand bien même ces bra-

ves gens ne s'ingurgitent pas de l'« alcool », comme vous l'écrivez, aimable grand'mère. Sans doute, vous avez voulu dire « vin » ; autrement, à vous entendre, nous serions tous de pauvres alcooliques.

Bonne grand'mère, envoyez-nous bien vite votre article. Je ne doute pas qu'en le lisant ma langue ne claque comme elle le fait en ce moment-ci, où je vide un verre de vin de Pully à votre santé.

*

J. M. — Et maintenant, à mon tour ; ainsi, tout le *Conteur* y aura passé. Oh ! je serai bref.

Tout d'abord, Madame, je constate que nous ne voyons pas du tout les choses de la même façon. Voici, certes, qui ne facilite pas une entente. Je m'en affligerais, si je ne savais qu'il est un point sur lequel nous serons toujours d'accord : c'est notre commun attachement à votre, à notre « cher *Conteur* ».

Vous me reprochez de n'être pas féministe. C'est vrai. Je ne suis pas le seul, et je sais même, dans les rangs du sexe charmant, bon nombre de personnes aimables, intelligentes, dont la conversion est aussi toujours à faire.

Si donc je plaisante parfois le féminisme, vous reconnaîtrez cependant que je ne le combat pas. Je me borne à ne pas pousser à la roue.

Mais ne m'en veuillez point, si j'ai le sentiment que la victoire du féminisme, dont je ne doute pas plus que vous, Madame, mais que je veux complète, sera la confirmation la plus éclatante du scepticisme de beaucoup de représentants des deux sexes, touchant les bienfaits de ce nouveau régime. Et les dames ne seront peut-être pas les dernières à regretter d'avoir lâché la proie pour l'ombre.

Il leur faudra alors, à ces dames en culotte, rebrousser chemin, reprendre la robe, et reconquérir le cœur de leurs maris et de leurs enfants — s'il y en a encore. Oh ! mais ce sera vite fait : les hommes ont si peu de crânerie devant le sexe faible.

Attendons donc, voulez-vous. Il n'y a point péril en la demeure.

Nous ne sommes pas non plus d'accord, paraît-il, en ce qui concerne la « vraie manière d'être pieux ».

Ici, Madame, permettez que je m'en réfère encore à l'article « Un coup d'épée dans l'eau », que vous incriminez et dont, ne vous déplaise, j'ai de très bonnes raisons d'attribuer la paternité à M^{me} ou à M. de Gasparin. Je ne saurais d'ailleurs dire plus et aussi bien.

De la sincérité dans les convictions religieuses ou autres, de la simplicité dans la façon de les manifester, voilà tout ce que je demande. Ce n'est pas excessif, me semble-t-il.

A présent, ne pensez-vous pas, Madame, que les lecteurs de notre « cher *Conteur* » sont très au clair sur nos sentiments réciproques et qu'ils n'en demandent pas davantage, à moins qu'il ne vous plaise de répondre à l'invite de M. V. F. En ce cas, n'oubliez pas que les amis de notre journal aiment avant tout à rire ; à ce prix-là seulement, ils pardonnent toutes les opinions.

Question de nuance. — Un monsieur très épris, qui a obtenu une mèche des cheveux de celle qu'il aime, l'a portée chez un coiffeur pour s'en faire faire une bague.

Quand il vient la demander, la dame de comptoir répond, toute confuse, que ces précieux cheveux sont égarés.

Stupeur du monsieur. Mais la dame reprend en souriant :

— Je n'ai pas oublié la nuance : elle est facile à rassortir !

Condition expresse. — Trois femmes peuvent garder un secret, pourvu qu'il y en ait deux de mortes.

Surprise. — J'ai sur le bord de ma fenêtre, nous disait un ami, une caisse remplie de terre ; j'y ai mis des capucines : Sais-tu ce qui est venu ?

— Parbleu ! des capucines.

— Pas du tout, il est venu un sergent de ville qui m'a fait retirer ma caisse.

LES BIENS DU MERCIER D'ÉCHALLENS

Le fisc est âpre au gain, c'est sa nature. Si l'on en veut une preuve de plus, qu'on lise la missive suivante, gardée aux archives de l'Etat de Vaud, et qu'elle écrivait aux « illustres, hauts, puissants et souverains seigneurs l'adoyer et Conseil de la ville et canton de Fribourg », le bailli d'Échallens, bourg qui, comme on le sait, était gouverné alternativement par Berne et par Fribourg.

Magnifiques, puissants et souverains Seigneurs.

J'ai cru estre du devoir de ma charge de bailler avis à Vos Excellences comme c'est qu'un nommé Jehan du Plan, Savoyard de nation, et de condition taillable, auroit été résident en ce lieu environ l'espace de dix ans, ayant tant ici qu'à Orbe tenu boutique de draperie, mercerie, calesmäge et autres choses, et gaigné par ce moyen parmi vos sujets l'environ de quatre mille escus. Or est-il maintenant qu'iceluy estant tombé malade de phthisie, et aux abois de la mort présentement, ayant une femme Bourguignotte des plus madrées, a procuré la venue de ses frères ici ces jours passés, avec deux chevaux, auxquels sans faute aura baillé et chargé l'or et l'argent que ledit son mary peut avoir ramassé, avec le plus précieux de la boutique, comme clinquants et autres légères estoffes de meilleur prix, ramassant encore de présent tout l'argent qui leur est dheu, pour tascher de le sauver. Voyant doncques que le Seigneur rière lequel cet argent et ce butin se trouvera en Bourgogne, ne faudra à le confisquer, vu qu'ils n'ont point de masle, ains seulement une petite fille, il m'a semblé que Vos Excellences auroyent plus de droit d'en prévaloir et d'en jouir, attendu qu'il n'a jamais rien apporté en ces lieux, mais gaigné tout ce qu'il a de présent sur vos sujets. Ce que néanmoins je remets à la prudence de Vos Excellences, desquellez j'attendray les ordres, pour m'y comporter et y procéder selon leur prudent avis ; Et cependant je me signeray toute ma vie, comme je suis de toute sincérité,

de Vos Excellences

Le très humble et très obéissant serviteur,
WOLFGANG BICKHARDT.

De Vostre Bourg
d'Échallens, ce 17^e avril
1654

On s'amuse. — Dans la liste des divertissements et attractions de la semaine, que publie un journal lausannois, nous trouvons à la date du 30 septembre, l'indication suivante :

« Ecole supérieure communale des jeunes filles. — Dernier délai pour le paiement du 1^{er} trimestre scolaire. »

En fait de divertissement !...

MARIAGE ET PROFESSION

Voici donc la suite des conseils de M. le professeur Mantegazza sur l'*art de se marier*.

S'adressant cette fois aux jeunes filles, le professeur passe en revue les diverses professions habituellement réservées aux hommes et discute les chances de bonheur que chacune d'elles peut offrir à l'épouse de celui qui l'exerce. Il y a en ceci un peu de fantaisie philosophique.

Ainsi, M. Mantegazza conseille-t-il aux jeunes filles à marier de bien peser tout avant d'épouser un financier ou un homme politique. L'un